

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 16 février 2023
Date de l’Affichage : 28 février 2023
Conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12

Le 24 février 2023

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Lysiane FRANCES-PY - Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOEFFEL - Myriam PETHITHORY - Pascal PION .

MM - Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY – Vincent NEDEY.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ

Absent MM. Didier BERÇOT - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Céline SCHWARTZ à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: accueil périscolaire – convention avec la commune de Vandoncourt

Le Maire rappelle que la commune reçoit au sein de l’accueil périscolaire les enfants scolarisés de la commune de VANDONCOURT. Les différentes modalités sont exposées dans la convention du 28 janvier 2005 modifiée par avenant du 22 mars 2005.

L’exposé entendu, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité des voix :

- de renouveler la convention en cours jusqu’au 31 décembre 2023
- de fixer, à effet du 1^{er} janvier 2023, la facturation mensuelle à la commune de VANDONCOURT pour sa participation aux repas, comme suit :

☞ 2.30 Euros par enfant et par jour
ce tarif incluant les frais divers de fonctionnement et de charges salariales

☞ 0,34 Euros par adulte accompagnateur et par jour

- autorise le Maire à signer la convention à intervenir

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 27 février 2023

Madame le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le



ID : 025-212501969-20230224-DCM_2023_10-DE